

CHARTRE DU MASCULIN SACRÉ

Pour l'annuaire publié à cette adresse :

www.masculin-sacre.org/annuaire-stages-cercles-hommes

Vision portée par cette charte

Cette charte s'inscrit dans un mouvement d'éveil des consciences qui contribue à l'émergence d'une humanité apaisée et responsable de ses actes pour soi-même, avec les autres et sur la nature. C'est-à-dire capable d'activer consciemment la dimension sacrée de l'énergie masculine.

Tout être humain possède une énergie dite masculine* que l'on peut caractériser par : action, chaleur, verticalité, logique, émissivité... Ce Masculin est sacré quand il est lumineux et conscient, quand il nous relie à plus grand que nous. Dans nos vies quotidiennes, le Masculin sacré nous aide à prendre des décisions alignées avec nos valeurs, à nous redresser et à agir avec conscience et justesse. Le Masculin sacré est complémentaire et indissociable du Féminin sacré en chacun et chacune.

** NB : nous sommes conscients qu'appeler "masculines" ces qualités, peut faire penser qu'elles sont attribuées de préférence aux hommes, mais ce n'est pas le cas (cette définition s'applique à tous les genres). Le mot "masculin" est utilisé ici comme une polarité (tel le "yang" des taoïstes), un concept pour nous aider à discerner et à échanger sur une base commune.*

Intention de cette charte

Cette charte a plus précisément pour objectif d'aider les hommes à contacter leur Masculin sacré. Pour cela, elle rassemble des animateurs* de stage pour hommes, référencés au sein de l'[Annuaire du Masculin sacré](#). Ces animateurs s'engagent à respecter cette charte, qui leur apporte un cadre déontologique clair et des outils de régulation. Elle invite ainsi chacun (animateurs et participants) à se questionner sur des points sensibles de cette activité : légalité, sécurité, responsabilité, éthique... Ainsi cette charte vise à apporter plus de professionnalisme à ces propositions et de sécurité aux participants.

Chaque animateur reste indépendant, responsable et libre. Le comité d'éthique n'est pas responsable de leurs propositions et actions ; en revanche, le comité est responsable de réguler avec l'animateur tout manquement à ces 7 engagements qui serait porté à sa connaissance, qui pourrait aboutir à la radiation de l'animateur de l'[annuaire](#) sur décision du comité d'éthique.

**animateur = personne organisatrice (quelle que soit son sexe ou genre) de stages rassemblant des hommes*

7 engagements à respecter :

1 - La Souveraineté du participant : L'animateur respecte le fait que chaque participant peut refuser une proposition ou pratique et qu'il est libre de quitter le stage. L'animateur s'assure d'avoir un échange avec lui au préalable. Seules les personnes majeures sont admises (hors propositions spécifiques pour adolescents qui nécessitent l'accord signé du tuteur légal).

2 - La Transparence du prix : Le participant ne paye pas plus que le prix annoncé. Ce montant doit rester moralement défendable, dans le respect des personnes auxquelles il s'adresse. Si le montant de la contribution est libre (exemple : participation consciente versée en fin de stage), l'animateur respecte le libre choix de la valeur attribuée par le participant.

Pas de vente forcée une fois sur place. Pas d'engagement avec prix croissants pouvant déstabiliser financièrement le participant.

3 - Le Respect des femmes et des hommes : L'animateur ne doit d'aucune manière encourager un masculinisme dominant au détriment des femmes (ou l'inverse). Ce travail pour les hommes se fait dans une recherche de respect, d'harmonie et d'équilibre entre hommes et femmes, que ce soit dans un cadre intime ou social. Tous les genres sont respectés.

4 - La Sécurité individuelle : Le cadre doit permettre d'assurer la sécurité physique et psychique de chacun. L'animateur évalue les risques pour les personnes et peut refuser l'accès à la pratique à un participant s'il estime que sa sécurité physique ou psychologique n'est plus assurée. L'animateur est également conscient de ses propres limites et les respecte. Aucune violence physique ou mentale mettant en danger l'intégrité du participant n'est admise. L'animateur s'engage à répondre aux besoins de sécurité (exprimés ou évidents) des participants, par sa compétence ou en faisant appel à d'autres personnes qualifiées s'il ne l'est pas (par exemple un médecin en cas de problèmes de santé), conformément à la loi.

5 - Le Respect de la culture personnelle : Chaque participant est libre de ses croyances personnelles et religieuses, de ses choix politiques, de ses orientations sexuelles... Aucun prosélytisme n'est admis. L'animateur montre du respect pour toutes les cultures (y compris celles qui peuvent heurter ses propres croyances) et ne cherche pas à isoler le participant de son milieu amical, familial, culturel et socio-professionnel. L'esprit critique du participant est encouragé et non réprimé.

6 - Légalité : L'animateur s'engage à respecter les lois et la législation en vigueur. L'activité de l'animateur est assurée à travers une structure associative ou professionnelle adaptée. L'animateur est en conscience du cadre légal en vigueur et n'est pas sous le coup de démêlés judiciaires concernant son activité. L'animateur déclare avoir souscrit une assurance responsabilité professionnelle pour son activité d'animation si nécessaire.

7 - Exemplarité de l'animateur : L'animateur est tenu de respecter strictement le cadre qu'il pose lui-même pour sa pratique et dont il informe les participants. Il incarne par ses actes et

ses propos les valeurs éthiques qu'il promeut. Il se montre ouvert et se remet en question si nécessaire. Il respecte le lieu du stage, les personnes présentes et la nature environnante. Son autorité est bienveillante et met en priorité l'intérêt du groupe de participants.

Comité d'éthique du Masculin sacré

Ce comité doit être saisi en cas de non-respect de cette charte, par signalement de la part d'un participant ou d'un co-animateur, sur l'adresse ethique@masculin-sacre.org. Après investigation du comité d'éthique, et discussion avec l'animateur concerné, cet animateur pourra jusqu'à être radié de cet annuaire.

Ce comité est constitué de plusieurs animateurs de stages pour hommes qui sont volontaires (non rémunérés) et qui s'engagent à faire respecter cette charte avec éthique et bienveillance.

Membres du comité d'éthique 2024 : Gérard Longuet, Sébastien Carlier, Mathieu Thomé et Florian Surya, tous animateurs de propositions pour hommes (cercles de parole, stages...).

NB : Améliorations de cette charte

Si vous souhaitez proposer des améliorations à cette charte, écrivez sur ethique@masculin-sacre.org, et elles seront étudiées par le comité d'éthique. Merci !